

SUCCÈS ET LIMITES DU *SOLIDUS* CONSTANTINIEN

JEAN PIERRE CALLU

A proprement parler, on chercherait en vain dans l'Antiquité l'exemple d'un «paquet» de dénominations hétérogènes se fondant dans une monnaie commune. A cet égard, pas plus que le sesterce ou le denier, le *solidus* ne saurait être tenu pour un précurseur de l'Euro. Pourtant, tout en étant, comme le furent longtemps ces unités, à la fois monnaie de compte et monnaie réelle, la pièce d'or eut, de surcroît, le privilège d'être une monnaie unique, tout autre moyen de paiement s'étant subordonné à ce monopole officiel ainsi validé sur un espace aux dimensions, au moins analogues, à celles de l'Europe.

L'expérience dura, accompagnant une partie de l'histoire de Byzance. Pour que soit respectée une certaine cohérence entre l'Est et l'Ouest, nous avons néanmoins choisi de ne pas dépasser le début des règnes contemporains d'Anastase et de Théodoric. C'est donc sur deux siècles, le IV^{ème} et le V^{ème}, que se développera l'étude d'impact de l'espèce taillée au 1/72^{ème} de la livre.

Notre propos, pour une très large part, s'attardera sur les chronologies, à la quête, successivement, de la situation antithétique du III^{ème} S., des vagues montantes du Quatrième, du monométallisme du Cinquième, ce dernier aussi peu niabile que malaisé à cerner, faute d'informations.

Même si l'or, sous la forme de dépôts, de pièces isolées, de vaisselles ou de bijoux, est loin d'être absent des statistiques ébauchables entre les Sévères et la Tétrarchie, il reste inférieur aux sommes collectées pour les autres siècles. Les événements ne cessaient de provoquer la thésaurisation et cette pénurie de numéraire disponible engendrait à son tour l'instabilité pondérale: les paliers vers le bas se multipliaient, avant que, finalement, sous Gallien, ne soient parfois utilisés des coins d'*antoninianus*. Ensuite, à partir de Claude II, des étalons moins incertains sont essayés et, au terme de la période, Dioclétien abandonne des variantes légères au soixante-dixième de la livre: le soixantième généralisé restitue alors une quasi régularité perdue depuis Sévère Alexandre.

Cette restauration qui va de pair avec une bonne signalétique des ateliers n'implique pas toutefois que l'or soit devenu le pivot du système. Certes, avec l'argent, il entre dans ces nombreuses réquisitions de métaux précieux qui démontrent qu'une fiscalité de l'extraordinaire pourvoit aussi bien aux campagnes nées de l'actualité qu'à la prolifération des cycles festifs. Par de telles *coemptiones* l'Etat répond à l'obligation de lever des troupes, de les nourrir, de les vêtir, de les payer; selon un rythme accru, il ménage aussi à ses fidèles, tant civils que militaires, une échelle de récompenses dont les poids sont fonction de la hiérarchie.

Cependant, quels que soient les barèmes qui relient les médaillons les plus lourds à leurs sous-multiples en circulation, on voit que prime la valeur refuge incarnée dans le métal jaune. C'est pourquoi l'Edit du Maximum ne fait aucune différence entre l'or monnayé et le lingot: toutes les espèces branchées sur *l'aureus* ne valent que par leur quantité pesable et le caractère absolu concédé au denier, unique outil de fixation et de comparaison des prix, est souligné par une *ratio* de 1 à 12 majorant l'argent au détriment de l'or. Les autorités jouent, de la sorte, un curieux jeu: d'une part, elles accaparent la matière première et la redistribuent au gré d'émissions bien calibrées, mais, en même temps, elles maintiennent – voire introduisent aux frais de la drachme – une monnaie strictement de compte, puisque *l'argenteus* a été un échec et que le billon est déjà un haut multiple du denier. Dioclétien, moins conservateur qu'Aurélien, avait inventé un *follis* universel de 12,5 *denarii*, croyant bloquer par ce *nummus* de quelque 10 g. la poussée inflationniste. Mais, déjà, se vérifiait une réaction qui, jusqu'à la réforme d'Anastase, allait miner toute tentative de stabilisation par une espèce forte: aussi longtemps que n'était pas épongé le petit numéraire du III^{ème} S. -et nous savons que, malgré un décri largement opéré en ce qui concernait la production de l'Empire gaulois, la Tétrarchie ne parvint pas à faire place nette - les parités proclamées demeuraient inobservables; tendant conjointement à la hausse et à la thésaurisation, le *follis nummus*, dès que faiblirait le pouvoir politique, était voué au réajustement progressif de son poids. Néanmoins, il est probable qu'en Orient jusque sous Maximin Daza le mécanisme issu de 301 resta en service. En effet, au moment où apparaissait un impôt comme le chrysargyre qui, frappant commerçants et artisans, renonçait à la fiction du remboursement, il se révélait rentable, là où l'or était réquisitionné, d'appliquer, hors réévaluation, les équivalences grossièrement injustes du secteur public.

C'est dans ce contexte ambigu que naît le *solidus* constantinien. On aurait tort de supposer, aux alentours de 311, une initiative de longue portée, programmée pour la durée et le succès. Cantonné dans un Extrême-Occident, à peine égal au tiers de l'Empire, Constantin, moins bien que Maxence

ou que les maîtres des Balkans et de l'Asie romaine, soutient ses séries de billon et d'or. Tout au plus s'efforce-t-il d'accommoder entre elles les tailles de l'un et de l'autre. Le conflit qui se prépare avec l'Italie l'astreint à se replier sur le $1/72^{\text{ème}}$ de la livre. Techniquement, l'affaire est conduite avec sérieux, car le choix s'est fait d'une fraction duodécimale. Alors que le III^{ème} S. avait connu des $1/50^{\text{èmes}}$ ou des $1/70^{\text{èmes}}$ et que même le $1/60^{\text{ème}}$ de la Tétrarchie butait sur le douzième impair de 5, l'histoire récente du *nummus*: après des soubresauts, il s'était, dans l'ensemble du *nomen Romanum*, arrêté au niveau du $1/48^{\text{ème}}$, prouvait l'avantage, pour l'or, de recourir à ce fractionnement du billon. Il n'était pas niable que le *solidus* ne pesait que les deux tiers des *aurei* transalpins. A ce titre, l'empereur de Trèves montrait ses besoins et sa difficulté à les couvrir. Simultanément, quitte à baisser, il se forgeait un instrument simple de 4 scrupules et 24 siliques.

L'Italie que Maxence avait assujettie à la taxation en or et qui, sans doute, s'était enrichie du butin récupéré sur Domitius Alexander dut permettre à Constantin de desserrer l'étau. Pourtant, les années qui suivirent comptèrent probablement davantage. La marche entreprise en 312 se précipite avec les défaites de Licinius: dès 315, au lendemain du *bellum Cibalense*, Constantin a la maîtrise des mines balkaniques; en 324, il fait main basse sur les immenses ressources, plus ou moins raffinées, du Trésor oriental. L'étape est décisive qui donne l'envol de sa légende noire: Ablabius, Julien, l'Anonyme *de Rebus Bellicis*, Eutrope, Libanius, Ammien Marcellin, Zosime s'accordent pour dénoncer une soudaine explosion du monnayage d'or, outrant les financements motivés pour se disperser dans une prodigalité sans équilibre ni mesure. Que du vivant de Constantin l'opinion publique, à l'évidence chez les païens mais pas uniquement parmi eux, puisque Ablabius était chrétien, ait extériorisé la conscience qu'elle prenait de cette puissante amplification et des appétits ainsi déclenchés dans l'entourage impérial interpellé, dira-t-on aujourd'hui, l'attention de l'historien. D'habitude, en effet, du recul est nécessaire pour que soit vraiment appréhendés de pareils phénomènes. Ici, l'événement polymorphe qui à l'emblématique diadème gemmé mêlait l'orfèvrerie massive stockée dans les églises ou les grands modules des *donatiua* (songeons, par exemple, aux médaillons dynastiques d'Helleville) engageait un processus où le *solidus*, stimulé par l'ouverture des officines de Constantinople, s'identifiait comme l'agent majeur du comportement dépensier du Palais.

Cette prépondérance de l'or s'accompagnait, en 324, des premières avancées du bimétallisme. Tandis que le billon de 4 scrupules n'avait pas subsisté au delà de 315, un soixante-douzième de bon argent, jumeau du *solidus*, commençait donc sa belle carrière: s'appelait-il déjà *miliarensis*, auquel cas une des étymologies possibles, à savoir l'équivalence au millième de la livre

d'or, remonterait la *ratio* près de 1 à 14? Rien n'est moins sûr, les magnifiques multiples de métal blanc, gravés à l'extrême fin du règne pour Constantin II César, laissant plutôt présumer le maintien de la sous-évaluation voulue par Dioclétien.

Seule certitude – le trésor encore inédit de Saint-Ouen-du-Breuil la confirme par sa composition mixte où les médaillons à l'instant évoqués jouxtent de plus récents *solidi* – Constant, entre 337 et, disons, 343, fit s'épanouir dans ses ateliers de Trèves, Aquilée, Siscia, Thessalonique un bouquet de quatre espèces différentes, taillées respectivement aux 1/24^{ème}, 1/60^{ème}, 1/72^{ème} et 1/96^{ème} de la livre d'argent. A plusieurs reprises, dans le IV^{ème} S., on se souviendra de la diversité de cette panoplie, de la force de cette iconographie: à preuve les *Triumfator Gent Barb* qui, en 402, célèbreront la victoire de Pollentia.

Le temps des Constantinides enregistrerait, du côté de l'or, une seconde mutation aux conséquences plus décisives mais qui, sans l'analyse nucléaire, n'aurait pas été détectée. La teneur en platine bouge après 341, un signe que les refontes de monnaies ou de vaisselles ne suffisent plus et qu'il faut, devant les exigences des budgets militaires, s'attaquer à de nouveaux gisements. Dès lors, avec la menace perse grandissante et la reconquête de l'Occident, en proie aux usurpateurs et aux Barbares, la phase conquérante du *solidus* prend une autre tournure. Il ne s'agit plus de renchérir aveuglément sur la munificence constantinienne, expression de la grandeur du monarque mais de construire une structure de défense, face à une crise qui se découvre, brutalement, aussi grave que celle du III^{ème} S.

En voici quelques indices symptomatiques: en dépit des efforts de Julien en Gaule, la pression fiscale est en voie de doubler sur quarante ans, comme, en 364, va le constater Thémistius qui précise là le jugement sévère d'Ammien sur Constance II; dans la courte fourchette 350-353, le billon commun s'épuise à courir après les prix et passe de 250 à 12500 deniers; les sous *Gloria Reipublicae*, frappés sans discontinuité de 350 à 353, en suivant vers l'Ouest les armées du Prince légitime, installent les *Vota* entre les effigies de Rome et de Constantinople: leur volume croissant rend le revers si familier que la monnaie, semble-t-il, se qualifie parmi les usagers par cette «double figure»; quant à l'argent, il renonce aux modules de prestige et, novation capitale, il admet la fiduciairité: le 1/96^{ème}, en 358, est *de facto* remplacé par la «siliqua», laquelle, pesant 2,24 g, est comptée à 2,56 g par une surévaluation de *ca* 14%. Du même coup, le 1/72^{ème} qui, lui, gardait sa valeur intrinsèque égalait non pas le double mais seulement les 1 3/4 de la nouvelle espèce de base. Cela étant, la cohérence métrologique, renforcée par ce qu'à leurs époques différentes Ammien et Zosime nous rapportent des *donatiua* de Julien en 360 et 363, invite à postuler, à cette date, ce qui

paraît encore improbable en 324. Autrement dit, nous croyons que «silique» et *miliarensis*, dans leur logique interne, ne récusent pas pour l'or et l'argent une *ratio grosso modo* de l'ordre de 1 à 14. Après tant d'années, les choses étaient enfin remises à leur place: contre le métal blanc, manipulable pour ce qui est de la «silique», le métal jaune monnayé affirmait le juste prix de sa sincérité théorique.

Cette appréciation de l'or ne pouvait qu'influencer la fiscalité. Si dans l'armée, l'administration municipale la norme pour annones et sportules respecte toujours l'économie naturelle, l'urgence couve des prodromes inquiétants: je n'insisterai pas sur les *pretia enormia* substitués en Dalmatie à la fourniture de chevaux; un autre indice, plus concerté, mérite réflexion: en 359, à l'occasion du transfert des Limigantes des rives du Danube au sol romain, Constance II, Ammien (XIX, 11, 7) le prétend, envisage une transformation du recrutement: par delà les péripéties du moment, il imagine une situation du temps de paix où, systématiquement, les effectifs ne seraient plus les dépendants des propriétaires mais des barbares payés par leurs contributions: *Aurum quippe gratanter provinciales corporibus dabunt; quae spes rem Romanam aliquotiens adgrauavit*. Dans la pensée d'Ammien domine l'idée qu'un Empire n'est bien défendu que par ses ressortissants. Il n'est pas interdit de suggérer un commentaire complémentaire: que du numéraire soit versé à des bataillons limigantes, pourquoi pas? L'exceptionnel naît de ce que c'est toute la solde que recevra en *solidi* le mercenaire dûment enrôlé et, par conséquent, que les sommes seront considérables. Le fait recèle donc deux données implicites, très intéressantes de notre point de vue: des contractants, l'un, le barbare, a opté pour le métal précieux et il n'en démordra plus; un lien inévitable fera que tout progrès du pourcentage alloué dans la *militia* de l'Empire gonflera la demande d'or. En face, le *possessor* avoue que *gratanter* il donnera ses sous; la main d'œuvre, pour lui, est devenue rare, les réserves métalliques, non. Il sait quoi faire de ses hommes, sait-il aussi bien utiliser ses encaisses?

S'ouvre alors, sous les règnes des Valentinien et de Théodose, une trentaine d'années où une série de mesures, convenablement coordonnées, avale la prépondérance d'une bonne monnaie d'or. Pour l'essentiel, car nous ne reviendrons pas sur le bimétallisme bien huilé où la «silique» fonctionne aux ordres du *solidus*, elles concernent le contrôle monétaire et la réglementation de l'adération. S'y combinent un réformisme pragmatique et la volonté de poser des limites, assez dans la manière du *De Rebus Bellicis* que, sur les pas d'Alan Cameron, nous datons effectivement de la fin des années 360, lorsqu'en Orient s'est durablement arrêtée la frappe des petits bronzes.

Préoccupé par la crise de l'Occident à fermer au plus vite, Valentinien lâcha d'abord la bride: le marché était envahi par les dernières émissions de

Constance II et les siennes propres précipitées à Antioche dès son avènement. Bon nombre de ces *solidi*, réputés *adulterini*, inspiraient de la défiance non seulement dans les transactions privées mais encore, ce qui explique la réaction des autorités, lorsqu'ils atterrissaient dans les coffres des percepteurs, *ex quocumque titulo congregati* (*Cod. Theod.* XII, 6, 12, en 366). L'indication est vague; on verra plus avant ce qui pouvait s'ajouter à des impositions déjà anciennes, tels l'or coronaire et le chrysargyre, en réalité souvent une *pensitatio auri*. Toujours est-il que la nécessaire purification fut réaffirmée avec vigueur. On n'y allait pas par quatre chemins. Pour éviter les mauvais exemplaires, les versements étaient groupés et envoyés à la fonte: les barres, éventuellement après vérification supplémentaire au *Comitatus*, ayant été stockées dans les *thesauri*, achevaient leur parcours aux ateliers qui gravaient sur leur production le label *OB*, initiales d'*obryziacus* («éprouvé par le feu»). En parallèle, le numéraire blanc était noté *pusulatus*, à la différence du billon inexorablement promis à la disparition.

Maintenant donc que, délesté de son cuivre et de son argent, le *solidus* avait acquis une fiabilité qui ne sera remise en cause qu'au milieu du V^{ème} S., par l'intrusion du sou gaulois, maintenant que, monnaie réelle grâce à la vigilance de l'Etat, la confiance menait à lui une partie croissante de la population, voici qu'il tendait, dans les pratiques de ces milieux, à se poser aussi en valeur de référence. Les Empereurs acceptèrent cette transformation du «microlingot» en monnaie de compte, à la condition, toutefois, de limiter les amplitudes du change. Parce que – on va y venir – l'adération provoquait des variations saisonnières, baisses ou hausses autour d'un chiffre moyen devaient être tolérées mais, fermement, une estimation officielle était proclamée et, autant qu'ils le purent, les Valentinieniens refusèrent d'être entraînés par le succès du *solidus*: ils préférèrent des blocages prolongés, ne décrochant qu'après des sollicitations répétées. La plus-value sur le marché libre ne leur échappait pas; néanmoins, ils comprenaient que dorénavant la stabilité de l'interaction entre prix, impôts, soldes, fermages était commandée par une saine gestion de l'unité d'or: attractive par sa qualité, elle devait, par sa régularité dans l'espace et le temps, éviter de donner prise à la spéculation.

Puisque l'adération eut pour résultat d'accroître le volume d'or circulant, il convient d'évaluer, si faire se peut, le faciès de la période transitoire que fut le dernier tiers du IV^{ème} S. Depuis G. Mickwitz, on distingue «Erhebungsadaeration» et «Verausgebungsadaeration»: que ce soit l'une ou l'autre l'annonce n'étant pas immédiatement fournie, le paiement compensatoire est, dans la première opération, à la charge du contribuable; dans la seconde qui serait conçue comme s'articulant sur la précédente, l'Etat paie sa *militia* qui, à son tour, achète aux *prouvinciales*. Sur l'«Erhebungsadaera-

tion», R. Delmaire a rassemblé la documentation touchant aux taxes militaires orientales. Résumons-le: les *equi canonici*, sur les domaines de la *Res Priuata*, sont rachetables en 367 et la procédure paraît s'étendre avant 373; pour les recrues, la commutation par *pretium* devient générale vers 375-376; deux raisons ont joué: les volontaires coûtaient déjà beaucoup d'or aux cités; en sus, le précédent des Limigantes a dû convaincre Valens d'accueillir les Goths. A l'en croire (Ammien, XXXI, 4, 4), *pro militari supplemento quod prouinciatim annuum pendebatur thesauris accederet auri cumulus magnus*. A nouveau, le *Barbaricum* où le métal jaune supplantait désormais le métal blanc envoyait, en quelque sorte, ses tribus grossir la levée des *solidi*; la *uestis militaris*, troisième imposition étudiée par Delmaire, n'est pas comparable aux précédentes, car toujours du numéraire fut exigé pour l'achat des matières premières travaillées par l'artisanat. On remarquera néanmoins qu'en 377 Valens planifie en fixant un barème valable pour tout l'Orient.

Il est moins aisé de saisir la situation à propos des denrées annonaires et, en premier lieu, du *frumentum*. La tendance actuelle renonce à la synthèse et, plus encore, à la schématisation. Une fois signalée l'*Ep.* X, 2 de Symmaque à Gratien, en 376, où l'orateur se réjouit de ce que *nullo iam prouincialis auri incremento trutinam spectator inclinat*, on se bornera à examiner l'Orient de Théodose à travers deux constitutions démontrant comment une ligne directrice, tranchante dans son énoncé, est susceptible d'être appliquée avec le sens de l'opportunité. La même année, en 384, après avoir déclaré: *Non sunt pretia specierum sed ipsae quae postulantur species inferendae* (*Cod. Theod.* XI, 2, 4), la loi, *ibid.*, XI, 15, 2, ne néglige pas de s'intéresser *speciebus etiam annonariis quae a prouincialibus sub transactione comparationis pretio expeti solent*. Ce deuxième texte, assez important pour être repris plus tard par Anastase, complète ainsi le tableau: l'«*Erhebungsadaeration*» est interdite mais le *possessor* -le Code spécifie qu'il n'est ni *inferior* ni *plebeius*- peut, s'il en est d'accord, voir *etiam* ses surplus soumis à la *coemptio*, cette formule inusable de l'arsenal fiscal. Oui, mais quelle réquisition! Les *species* sont payables en or au prix du marché. On le voit: la règle serait que l'annone soit le produit de l'impôt, l'exception ajoute qu'éventuellement elle est librement négociée, la monnaie étant celle qui convient aux grands céréaliers. Pour l'Etat l'important était d'accumuler du ravitaillement en nature; le moyen devenait secondaire et, bien éloigné de réclamer l'*aurum*, il en déboursait, enflant un peu plus certaines fortunes particulières.

La «*Verausgebungsadaeration*» est une occasion permanente de discussions entre le Pouvoir et ses *militiae*. A priori, là également, l'Orient adopte une politique antiadérative, sans toutefois fermer la porte à des équivalences assises sur le cours marchand (*Cod. Theod.* VII, 4, 21 et VIII, 4, 19, un cou-

plé de textes de 396). Mais on se tromperait à trop durcir les oppositions. La nature des armées, *comitatenses* ou *limitanei*, ce qui implique des implantations géographiques différentes et donc des difficultés dans les transports et le stockage, conduisait à une alternative fondée sur le bon sens. Aussi bien, plutôt que de développer des données admises, on voudrait mieux définir l'attitude de Valentinien Ier. Cet empereur, Ammien oblige à le penser, plus que tout aimait l'ordre et ses soldats. Il prit, par conséquent, deux mesures: d'abord, il garantit le pouvoir d'achat du *solidus*. Si la conjoncture, par accident, se détériorait, il veillait à ce que les denrées achetables par la troupe *in foro rerum uenaliium* ne renchérissent pas, la baisse temporaire du sou ne devant pas hausser les prix en *nummi* (*Cod. Iust.* XI, 11,2). Ensuite et, sans trop se soucier de modifier la carte des zones d'adération et de non adération, il concentra ses efforts sur une *lex generalis* édicte les tarifs officiels de commutation. Cette loi n'avait pas changé plus de vingt années après la mort de son auteur (*Cod. Theod.* VII, 4,22, en 396). Étonnant fixisme qui enlève de sa singularité à la longévité du Maximum de Dioclétien. Cela n'empêchait pas – et L. Cracco Ruggini l'a exposé en pionnière, traitant des marchands de Milan – les trafics privés de secouer le carcan. On vient d'observer qu'en 376 Symmaque se préoccupait des initiatives monétaires du jeune Gratien. Il continuera, en 384, à souhaiter une meilleure harmonisation des secteurs. A Valentinien II, il rappelle que son frère, déjà, avait dû céder à l'*aequitas illius temporis* (*Rel.* 29). Effectivement, un ostrakon de Douch semble, aux alentours de 379, soutenir une relation stable entre *nummus* et deniers où entrait, par induction probable, le *solidus*. Mais l'*enormitas* résultant d'une augmentation de la demande, le Préfet plaide pour de nouvelles parités, telles que les réclamaient les changeurs. A moyen, sinon à court terme, Symmaque eut gain de cause, car le phénomène adératif progressait: il devait aboutir en 423, lorsque les traitements civils, eux aussi, furent percevables en numéraire *ad similitudinem militum* (*Cod. Theod.* VII, 4, 35, pour les palatins d'Orient).

Dans l'intervalle où le V^{ème} succédait au IV^{ème} S., deux faits monétaires avaient modifié le paysage: en 383, le *solidus* se fractionne en *tremisses* plus adaptés à une circulation abondante et diversifiée; situés à l'échelon minimal de l'échange de l'or, ils envahissent les agrégats constitués par une clientèle de petites gens ou de moines: ce sera un outil de l'Occident colonisé par les Barbares. Second infléchissement qui relève d'une orientation identique: après 408, le bimétallisme est mort, car la thésaurisation s'arrête sur le Continent, la Bretagne ne représentant qu'un cas résiduel.

Alors, dans un climat politique aussi défavorable à l'Est qu'à l'Ouest, commence le «splendide isolement» de l'or monnayé. Le bronze occidental n'a de survie visible que dans la Rome de Valentinien III; en Orient, la

deuxième moitié du V^{ème} S. ne sème guère de traces dans les trouvailles de Syrie ou d'Égypte. Le *solidus* monte donc fort raisonnablement, par autorégulation et sans que le *nummus* n'y soit plus pour grand chose. Il faudra la réforme d'Anastase - elle imite Vandales et Ostrogoths qui n'ont pas de quoi réaliser l'expérience en grand -, pour qu'on s'aperçoive combien cette monnaie de XL *nummi*, *placibilis plebi* (Comte Marcellin, *MGH*, XI, 2, p.95, a. 498), était attendue comme le nécessaire contrepoids à l'hétérogénéité de la société.

On a maintenant à ramasser les éléments épars dans cette évolution sur deux siècles pour dresser le bilan des succès et des limites du *solidus*. Le positif sera du côté du politique et du financier, le négatif de celui de l'économique et du social.

Sous l'angle de vue politique, au reste, seule perspective où une comparaison avec l'Euro ne serait pas complètement artificielle, deux mots viennent à l'esprit: suprématie et unité. On connaît l'anecdote rapportée par Cosmas Indicopleuste: vers 512, Sopatros, un marchand grec d'Adoulis, se livra avec un confrère de Perse à une joute monétaire devant le roi de Ceylan. Le *nomisma* d'or protobyzantin l'emporta sur la drachme sassanide. Entre deux Empires, assez égaux pour se disputer sans trêve le premier rang, l'éclat du métal jaune, à soi seul illustratif de leur richesse et de leur puissance, fit, aux yeux d'un intermédiaire, figure clef du commerce maritime, pencher la balance en faveur des *Rômaioi*.

Non plus à l'extérieur, le rôle fédérateur du *solidus* a davantage d'occasions de s'exercer. Tant que durèrent les deux *Partes* et leur *unanimitas*, le recours au même étalon facilita, outre les échanges, des aides massives venant, au V^{ème} S., de l'Est vers l'Ouest: on citera le financement par Léon des vaines tentatives pour déloger Genséric. Semblablement, après 476, les royaumes successeurs prirent une manière de relais. Quand ils frappent le *solidus*, ce qui n'est pas le lot des Vandales auxquels suffirent les masses perdues par Anthémius et un possible ravitaillement direct depuis Constantinople, Wisigoths, Ostrogoths, Burgondes et Francs cèdent leurs avers à l'Auguste du Bosphore. Cet accord tacite qui, instituant, à l'Ouest, une zone du sou, pourra être ébréché par un Théodoric, il ne sera dénoncé qu'en 546-548, à la stupeur de Procope: la monnaie d'or fut donc bien, à cet égard, l'ultime symbole d'une *Romanitas* unie.

Passons aux aspects financiers. Sous le César de Julien, la fiscalité gauloise est totalisée en unités d'or. Il n'y avait rien de plus pratique pour opérer les répartitions et, le cas échéant, les dégrèvements. La documentation égyptienne montre de même, au bas de l'échelle, que l'once et ses fractions, sous-multiples réels ou comptables du 1/72^{ème}, clarifiaient les déclarations

des contribuables. Tout au long de la pyramide, il devenait ainsi plutôt simple d'additionner de l'homogène pour boucler un état des rentrées. Des chiffrages parallèles étant calculables au regard des traitements et des prix, ne pouvait-on imaginer que l'Etat se comportât en bon père de famille, équilibrant son budget par comparaison de la colonne des dépenses à celle des fermages et des prêts ?

Le duodécimal était une commodité utile, certainement ressentie par une époque férue de métrologie. Ce profit est cependant sans commune mesure avec ce qui devrait apparaître comme l'apport fondamental du *solidus* en matière de finances. Sans guère de doute, la diffusion de l'or sous les Valentinieniens et, pour reprendre l'expression du *De Rebus Bellicis*, son assignation *uilibus commerciis* ont eu pour effet de freiner durablement l'inflation en deniers, jusque dans les années 360 en ascension catastrophique. A vrai dire, la démonstration est, en majeure partie, hors de notre portée, parce qu'en Egypte la référence expresse au métal jaune pour les baux, loyers, salaires n'existe à peu près pas avant le VI^{ème} S., parce que, dans la législation, les tarifs d'adération diffèrent, en principe, de ceux du marché, parce que les auteurs ne signalent que les écarts atypiques. Il reste donc une chronologie hachée, extraite de rarissimes mercuriales papyrologiques: de 390 à 430, sont attestées quelques cotations en or de l'orge, de la paille, de l'huile, de la viande, si bien que nous sommes renvoyés à la courbe traduisant les inflexions de la valeur du métal jaune. Avec des marges d'approximation, on avancera que la livre, estimée en talents, aurait été multipliée par 100 entre, dates larges, 340 et 360 et qu'ensuite, sur trente ans, elle ne ferait que doubler. Il semble qu'ultérieurement, soit 55 ans après, en 445, le prix plancher du *solidus* – information, reconnaissons-le, tirée d'une Nouvelle – n'ait, pour ainsi dire, pas bougé. C'est notre opinion que l'assainissement drastique, entrepris par Anastase, en 498, ne nécessitera qu'une hausse de *ca* 60%.

Que ces succès ne cachent pas les limites! Une n'est pas propre au 1/72^{ème} constantinien. Comme toutes les monnaies de l'Antiquité, le *solidus* ne se débarrassait pas de sa matérialité au maniement encombrant. A moins de payer à l'arrivée ou d'avoir sur place un revenu ou un crédit, l'acheminement effectif était inéluctable. Quand Symmaque achète des chevaux en Afrique, les intendants de ses propriétés de l'autre côté de la Mer peuvent solder les frais. Mais lorsque les haras espagnols fournissent les coursiers, les émissaires du sénateur sont obligés de partir de Rome avec leurs rouleaux de «jaunets». L'Etat n'était pas mieux équipé: Valentinien, s'avançant dans les Gaules ravagées, n'avait-il pas dû véhiculer des *Restitutor Reipublicae* depuis l'atelier d'Antioche?

Devenu pièce maîtresse, le *solidus* imprimait toutefois une lourdeur spécifique, en raison de son très haut pouvoir libératoire. De même qu'un gros

billet de banque ne s'injecte pas facilement dans la circulation courante et ne trouve son emploi que dans le débours de sommes élevées, exigibles lors d'opérations exceptionnelles, le sou, tant qu'il ne fut pas pourvu du *tremissis*, catalysait, par sa rigidité, la propension à l'immobilisme. Les magnats en présentent le paradigme par excellence. En effet, ils percevaient en or leurs fermages, parfois gigantesques, auxquels s'ajoutait – Olympiodore parle d'un tiers – le produit de la vente des surplus en nature. Le même Olympiodore noue alors une immédiate connexion avec la dépense privilégiée que sont les *ludi* de la questure, de la préture, du consulat. Quasiment tous les revenus sont absorbés par ces achats qui, au stade des préparatifs, génèrent une activité commerciale mais dont la plupart ne donnent pas lieu à des investissements durables. Ce mécanisme d'accumulations relâchées à intervalles presque réguliers est une des explications de l'arc chronologique resserré des dépôts d'or. Au IV^{ème} S., celui-ci atteignait, au mieux, la trentaine d'années et les *solidi* n'avaient pas le temps de s'user.

A ce test Jairus Banaji accorde de l'importance. Observant qu'au V^{ème} S. la moyenne monte sensiblement, il note, par ailleurs, que les pièces ont beaucoup «roulé». S'il peut y avoir là une présomption que, d'un siècle à l'autre, les flans sont passés par bien davantage de mains et que cette fluidité a pour origine une intensification des échanges, un jugement moins optimiste alléguera que l'élasticité du *solidus* n'a peut-être pas grandi autant et qu'au contraire les trésors d'or, à l'égal de ceux de bronze, manifestent un déficit de numéraire disponible. Dans cette hypothèse, les masses de *centenaria* liquidées dans les jeux ou émiettées, sans retombées économiques, dans les œuvres de charité ne sauraient trop faire illusion: le pouvoir émetteur, moins loti que maintes *priuatae potentium repletae domus*, s'échinait à rattraper ses créances et les riches particuliers n'étaient pas, en général, des hommes d'affaires à l'âme commerçante. Bref, plutôt que d'encourager les transactions, ces encaisses rutilantes prenaient l'allure de réserves, épongeables d'un seul coup, que l'occasion soit de coûteuses réjouissances ou les rafles d'une mauvaise conjoncture politique. La circulation de l'or ne correspondait pas à ses potentialités.

La lucidité du *De Rebus Bellicis* triomphe de la critique et son diagnostic vaut d'être suivi: en dépit du bimétallisme et du *tremissis* qui lançaient des passerelles, malgré des prêts qui, en Egypte, variant de l'unité à la poignée, n'excèdent jamais la dizaine dans la liste de Mickwitz, entre 342 et 499, les *humiliores* des temps protobyzantins n'usaient que des plus petites dénominations du minimum vital. Les noms changeaient mais ce n'était toujours que du méchant bronze. Encore était-on heureux que l'émission n'en fût pas stoppée! Pour cette raison, je réitère ma remarque sur la convergence des efforts de Genséric, Théodoric et Anastase. J'en ai dit la signification

politique: la validité socio-économique n'est pas moins évidente. Tout se passe comme si, en Afrique, en Italie et, après un assez court décalage, en Orient, il s'était avéré crucial de venir au secours de ceux qui étaient au-dessous du seuil de huit siliques d'or. Reconstituer la communication par un *follis* lourd, ce fut là l'antidote du *solidus*. Nous ne pouvons là-dessus faire fausse route, le Comte Marcellin n'étant pas plus myope qu'un Ablabius ou que l'Anonyme DRB.

Est-ce accabler la création constantinienne que de l'accuser d'avoir, d'une seconde manière – et ce sera notre dernière limite – désintégré le tissu social de la Romanité? Bien sûr, le *solidus* n'est pas responsable des enrôlements mercenaires et, *a fortiori*, des enclaves, des dramatiques morcellements qui suivirent. L'impression, néanmoins, persiste qu'il accéléra le mouvement. Une civilisation qui achetait à prix d'or ses soldats et bientôt, par d'artificieux camouflages, transforme des peuples entiers en garants, difficilement muselés, de la paix romaine entretenait fatalement la *fames auri*. Cette monnaie, palpée dans la solde, dénombrée dans les tributs, a souvent échoué, inutile, dans les culs-de-sac du *Barbaricum*; qu'importait, elle apparaissait l'image d'un luxe désiré et quelquefois copié avec bonheur. Comme elle était, en même temps, l'apanage de l'Empereur qui, par les largesses, s'assurait de ses fidélités, dans une représentation où ainsi l'opulence habillait le Pouvoir, n'en devenait-elle pas la partie visible et touchable, celle que, sans besoin, l'on prenait en anticipation d'un avenir confus? Au bout, dira-t-on, ce fut 476.

Et pourtant écrire cette date est encore une façon de s'interroger. Dans l'étrange imbroglio qui mène l'Orient à survivre à la déposition de Romulus Augustule le *solidus* fut-il simple poids mort, vain témoin du désastre ou bien, pour les raisons précédemment énumérées, participa-t-il à l'engrenage de la causalité? La seconde éventualité a l'attrait du paradoxe: l'Est devrait son sauvetage à sa moindre richesse, quand Rome mourut sur son tas d'or. Essayons de faire la part des choses.

Il est indéniable qu'au IV^{ème} S. la Nouvelle Rome, son nouveau Sénat régissaient de moindres ressources; au troisième quart du V^{ème}, le retard se comblait dans l'émergence de vastes domaines fonciers et au sein des villes commerçantes: entre les deux *Partes* les chances s'égalisaient. Après Stilicon et Aétius, l'Ouest, en Ricimer, avait, lui aussi, son homme fort de la taille d'un Aspar. Les Barbares, repus d'or, occupaient les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, mais les Huns avaient pompé les patrimoines, le ratage de l'expédition antivandale avait vidé le trésor de Léon et la guerre civile chassait Zénon, de même que, dans le tourbillon des successions qui, brusquement, en Occident, soufflait en tempête, Julius Népos avait dû se réfugier en Dalma-

tie. Passée la crise aiguë qui n'émut guère Constantinople, la *Romanitas*, à coup sûr, continua en Italie, dans une portion d'empire à peine inférieure à celle qui avait été l'espace de Gallien. Odoacre et Théodoric reprenaient le flambeau tombé des mains de Ricimer; ils faisaient même mieux que lui: les faiseurs d'empereurs du V^{ème} S. ne s'occupaient que de la victoire de leur faction. Eux, pensèrent à rétablir la puissance publique. Barbares, ils n'avaient plus la mission impossible de résister au grignotage constant de leurs congénères. Ils pouvaient, leurs relations aménagées avec Wisigoths et Vandales, reconstituer les finances du fisc, en rétablissant les circuits de l'impôt, en réprimant les exemptions des oligarchies, en relançant l'activité productrice désormais protégée des pesées du budget militaire. Mais retracer ce programme de restauration, est-ce s'éloigner tellement de celui d'un Marcien ou d'un Anastase ? La différence, que je sais, est que l'Anonyme de Valois ne livre pas de chiffres, hormis les prix du blé et du vin, particulièrement favorables en raison du renouveau de l'agriculture. En revanche, par Jean Lydus et Procope, nous savons que Marcien, à sa mort, laissait 100000 livres *chrysou*, Anastase, 320000 - et à ce deuxième montant dut contribuer l'alourdissement du *follis* en 512 -. Que ce fût l'or ou le bronze, une volonté politique concertait donc, par l'austérité, le retour de l'indépendance monétaire du pouvoir central.

Constantin fondait son absolutisme sur la munificence dépensière. L'ère qu'il inaugura se ferme sur une inversion de la fonction du *solidus*. Refusant de croire que sa nature intrinsèque mène le métal jaune à une hémorragie inflationniste, Anastase jugea que l'Etat peut et doit faire ce qu'il veut de son instrument: il mita non sur l'abondance mais sur la solidité du sou et, la réintroduction d'un beau bronze le lui permettant, il s'attaqua aux gaspillages et limita les émissions aux exigences de la circulation réelle. Economies budgétaires, restrictions, ces impératifs de l'initiative gouvernementale n'étaient pas incompatibles avec la vertu incitatrice du *solidus*. Il devrait en être de même de toute monnaie. Aux eurocrates de 2002 de s'en souvenir!

Bibliographie sommaire

- ERMANNIO ARSLAN ET CÉCILE MORRISSON, *Monete e Moneta a Roma nell'Alto Medioevo* in *Roma fra Oriente e Occidente* in *Settimane di Studio del Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo*, XLIX, Spolète, 2002, p. 1255- 1305.
- ROGER BAGNALL, *Currency and Inflation in Fourth Century Egypt* in *Bull. of the Amer. Soc. of Papyrologists*, Suppl. 5, 1985.
- JAIRUS BANAJI, *Agrarian Change in Late Antiquity. Gold, Labour and Aristocratic Dominance*, Oxford, 2001.

- JEAN-PIERRE CALLU, *Structure des dépôts d'or au IV^e S. (312-392)* in *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire (milieu du III^e - milieu du IV^e siècle ap. J.C.)* ed. Ed. Frézouls, Strasbourg, 1983, pp. 157-174.
- ID., *Analyses métalliques et inflation: l'Orient romain de 295 à 361/368* in *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin IV-VII^e siècle*, avant-propos de G. Dagron, Paris, 1989, pp. 223-233.
- ID., *Monnaies de compte et monnaies réelles: l'ostrakon 54 de Douch* in *ZPE* 79, 1989, pp. 73-79.
- JEAN-MICHEL CARRIÉ, *Observations sur la fiscalité du IV^e S. pour servir à l'histoire monétaire* in *L'«inflazione» nel Quarto Secolo D.C.*, Istituto Ital.di Num., Rome, 1993, pp. 115-154.
- ID., *L'economia e le finanze* in *Storia di Roma*, III, 1, *L'età tardoantica, Crisi e trasformazioni*, ed. A Carandini, L. Cracco Ruggini, A. Giardina, Turin, 1993, pp. 751-787.
- ROLAND DELMAIRE, *Largesses sacrées et Res Privata. L'aerarium impérial et son administration du IV^e au VI^e Siècle*, Coll. de l'EFR, 121, Rome, 1989.
- HANS-CHRISTOPH NOESKE, *Münzfunde aus Aegypten 1, Die Münzfunde des aegyptischen Pilgerzentrums Abu Mina und die Vergleichsfunde aus den Dioecesen Aegyptus und Oriens vom 4-8. Jb. n. Chr.*, *Studien zu Fundmünzen der Antike*, 12, Berlin, 2000.